



Perspectives chinoises

2011/2 | 2011

Le monde ouvrier chinois en mouvement

Éditorial

Jean-François Huchet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/5859>

ISSN : 1996-4609

Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2011

Pagination : 2

ISBN : 978-2-9533678-9-8

ISSN : 1021-9013

Référence électronique

Jean-François Huchet, « Éditorial », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2011/2 | 2011, mis en ligne le 30 juin 2011, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/5859>

Éditorial

JEAN-FRANÇOIS HUCHET

Le mouvement de grève qui s'est déroulé dans les entreprises taïwanaises et japonaises dans la province du Guangdong en juin 2010 a révélé au monde entier que les salariés chinois n'étaient plus les bras dociles de « l'atelier du monde ». Bravant l'hostilité des dirigeants d'entreprise et du syndicat officiel chinois, ils ont montré qu'ils pouvaient désormais s'organiser pour revendiquer des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail. Le fait que ce mouvement de grève puisse déboucher sur des résultats concrets pour les salariés sans une répression massive de la part du gouvernement, a soulevé bon nombre de questions de fond sur l'évolution du monde salarié en Chine. Certaines questions, comme la baisse rapide des effectifs de la population chinoise comprise entre 16 et 30 ans et son impact sur le marché du travail, avaient déjà été analysées depuis quelques années par les démographes. D'autres, comme la possible structuration d'un mouvement ouvrier à l'échelle nationale et ses implications potentielles sur le régime politique, ont pris soudain un tour nouveau après trois décennies de domination sans partage du capital sur le travail. Comme cela est parfois le cas, c'est à l'occasion de « faits divers » que les évolutions profondes des sociétés apparaissent au grand jour.

C'est en partant de ce questionnement que nous avons bâti ce dossier. Nous avons voulu analyser la portée des grèves de juin 2010 et savoir si elles reflétaient véritablement une rupture profonde dans les rapports entre le monde salarié chinois et les détenteurs du capital d'une part, et l'État d'autre part (même si en Chine les deux se recoupent assez souvent compte tenu de l'importance des entreprises publiques dans l'économie). Pour répondre à cette question cruciale, mais néanmoins complexe, nous avons fait appel, comme nous le faisons habituellement dans *Perspectives chinoises*, à des spécialistes de différents champs disciplinaires.

Les réponses que les auteurs apportent à la question principale posée dans ce dossier sont *in fine* assez prudentes, voire contredisent pour certaines l'idée d'une évolution significative et profonde des rapports entre le salariat et le patronat en Chine d'une part et l'État d'autre part.

Une exception notable néanmoins, et non des moindres, est la démographie. Michel Cartier dans son analyse de l'évolution de la population active durant les trois dernières décennies, montre les mutations profondes et irréversibles que la démographie est en train de provoquer sur le marché du travail, en particulier dans la main-d'œuvre rurale des moins de 30 ans sur laquelle a reposé une partie du miracle économique chinois. Même s'il est difficile de recouper les différentes séries statistiques disponibles sur la population active, la Chine est sur le point de passer le « point de Lewis » (nom de l'économiste anglais du développement, Arthur Lewis, qui a conceptualisé ce phénomène) au-delà duquel la main-d'œuvre bon marché n'est plus disponible en quantité suffisante pour répondre à la demande émanant de l'appareil de production. Aucune évolution drastique sur le plan démographique n'est en vue (immigration massive, augmentation du taux de natalité) pour renverser cette évolution silencieuse qui aura nécessairement un impact profond sur le marché du travail à moyen et long terme. À des degrés divers et à des époques différentes, toutes les

nations industrialisées sont passées par ce processus de transition démographique. Les répercussions sur les rapports de forces entre le capital et le travail ont toujours été à terme profondes, que ce soit dans le Japon et la Corée du Sud de l'après-guerre, dans l'Angleterre du milieu du XIX^e siècle ou aux États-Unis lors du tournant du XIX^e siècle.

Néanmoins, cet impact peut mettre un certain temps pour se faire sentir et être plus ou moins fort selon les régimes politiques. La grande majorité des auteurs de ce dossier semble justement insister sur le fait qu'il reste encore beaucoup d'obstacles à surmonter avant de voir une véritable rupture intervenir dans ce domaine. Jean-Philippe Béja, bien que soulignant l'importance des grèves de juin 2010 sur le plan politique, indique qu'il s'agit d'une timide avancée, qui fera certainement date dans l'histoire du mouvement ouvrier en Chine, mais qui est loin d'annoncer l'émergence d'une véritable capacité du monde salarié à s'organiser sur le plan national pour la défense et la progression des droits économiques et sociaux. *Idem* pour l'analyse de Pun Ngai. Son étude sur les rapports de production entre les grandes entreprises et les ouvriers migrants dans l'industrie de la construction montre à quel point la situation de ces derniers demeure précaire malgré l'avancée du droit du travail. La segmentation des opérations de production et l'externalisation à des sous-traitants des phases de la construction perpétuent la précarité des ouvriers migrants qui doivent attendre la fin des travaux pour être (mal) payés. Ce type de rapports de production fait en sorte également que les migrants n'ont aucun rapport direct avec les grandes firmes donneuses d'ordre qui initient les projets immobiliers et qui ne se sentent en aucun cas responsables des droits des travailleurs migrants. La même analyse peut s'appliquer à d'autres secteurs industriels et des services en Chine où la sous-traitance est le mode dominant de production.

Sur un autre plan, l'analyse de Chloé Froissart sur le travail des organisations non gouvernementales (ONG) va également dans le même sens. Bien que l'on note des avancées dans le travail d'information et de défense des droits des salariés effectué par les ONG chinoises sur la question du travail, l'auteur montre également comment l'État les instrumentalise afin de limiter l'émergence d'une réelle société civile et d'un mouvement autonome de défense des droits des salariés. De la même manière, William Hurst montre dans son analyse de l'évolution de la protection sociale des salariés que, malgré des progrès incontestables, le régime communiste a préféré conserver une gouvernance très décentralisée qui limite la progression des droits des salariés. Le Parti communiste a également avancé sans principes démocratiques dans la construction du système de protection sociale en réagissant au coup par coup aux besoins de la population ouvrière frappée par les restructurations du tissu industriel, afin de maintenir avant tout la stabilité sociale et politique du pays.

Au total, on ressort de la lecture de ce dossier avec une vision extrêmement mesurée et prudente concernant la portée du mouvement de grève de juin 2010. Mais sans en dévoiler plus, toute l'équipe du CEFC vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de *Perspectives chinoises*.